



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE

Commission permanente du **26 avril 2021**

Décision n° **CP-2021-0420**

commission principale :

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Compte-rendu des déplacements autorisés - Période du 17 décembre 2020 au 28 février 2021**

service : **Délégation Pilotage et ingénierie administrative et financière - Direction assemblées, affaires juridiques et assurances**

Rapporteur : Monsieur le Président Bernard

Président : Monsieur Bruno Bernard

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 9 avril 2021

Secrétaire élu : Monsieur Jérôme Bub

Affiché le : mardi 27 avril 2021

Présents : M. Bernard, Mmes Baume, Vessiller, M. Payre, Mme Picard, M. Kohlhaas, Mme Geoffroy, M. Van Styvendael, Mme Vacher, M. Artigny, Mme Khelifi, M. Athanaze, Mme Moreira, M. Bagnon, Mme Groperrin, M. Camus, Mme Hemain, M. Longueval, Mme Boffet, M. Blanchard, Mme Petiot, M. Guelpa-Bonaro, Mme Dromain, MM. Ben Itah, Badouard, Mme Brunel Vieira, M. Marion, Mme Runel, M. Debû, Mme Fréty, M. Ray, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, Mme Brossaud, M. Boumertit, Mme Dehan, M. Bub, Mme Collin, M. Cochet, Mme Sarselli, M. Gascon, Mme Fautra, M. Vincendet, Mme Pouzergue, M. Charmot, Mme Croizier, M. Bréaud, Mme Nachury, M. Buffet, Mme Crespy, M. Seguin, Mme Corsale, MM. Lassagne, Kimelfeld, Mme Picot, M. Da Passano, Mme Panassier, MM. Kabalo, Grivel, Mme Asti-Lapperrière, M. Vincent, Mme Fournillon, M. Pelaez, Mme Sibeud, M. Geourjon, Mme Frier.

Commission permanente du 26 avril 2021**Décision n° CP-2021-0420**

commission principale :

objet : **Compte-rendu des déplacements autorisés - Période du 17 décembre 2020 au 28 février 2021**

service : Délégation Pilotage et ingénierie administrative et financière - Direction assemblées, affaires juridiques et assurances

La Commission permanente,

Vu le projet de décision du 7 avril 2021, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales.

Il est proposé à la Commission permanente de prendre acte des déplacements autorisés sur la période du 17 décembre 2020 au 28 février 2021 :

Élu	Destination	Dates	Objet
CAMUS Jérémy	Saint Vulbas (01)	17 décembre 2020	Comité syndical du Syndicat mixte du parc industriel de la plaine de l'Ain
GROSPERRIN Anne	Grenoble (38)	5 janvier 2021	Rencontre avec la direction de l'eau de Grenoble-Alpes Métropole
DEHAN Nathalie	Saint Julien Molin Molette (42)	27 et 28 janvier 2021	Comité syndical du Syndicat mixte du parc naturel régional du Pilat
DEHAN Nathalie	Pollionnay (69)	29 et 30 janvier 2021	Conseil d'administration de la résidence intercommunale Jean Villard
CAMUS Jérémy	Saint Martin en Haut (69)	3 février 2021	Réunion de travail avec le Président de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais sur les enjeux agricoles et fonciers
PETIOT Isabelle	Grenoble (38)	9 février 2021	Rencontre avec la direction des déchets de Grenoble-Alpes Métropole

Élu	Destination	Dates	Objet
DEHAN Nathalie	Pélussin (42)	10 et 11 février 2021	Réunion du bureau du Syndicat mixte du parc naturel régional du Pilat
CAMUS Jérémy	Saint Vulbas (01)	25 février 2021	Comité syndical du Syndicat mixte du parc industriel de la plaine de l'Ain

Vu ledit dossier ;

DECIDE

Prend acte des déplacements autorisés sur la période du 17 décembre 2020 au 28 février 2021, tels que listés ci-dessus.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 27 avril 2021.